



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2013-09

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 3 septembre 2013, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 19, rue Sylvie (lot 2 595 073).

Cette demande consiste à régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire (remise). L'implantation du bâtiment accessoire, de type remise, ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la distance avec le bâtiment principal. Le *Règlement de zonage #2005-419*, à l'article 54, stipule qu'un bâtiment accessoire doit être à plus de 3 mètres de tout autre bâtiment, cependant, le bâtiment accessoire se retrouve à 1.54 mètres de la résidence.

La dérogation portera donc sur une différence de 1.46 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 3 septembre 2013.

Avis donné le 19 août 2013

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière